

**X^e Conférence régionale de
l'Europe du Sud et de la Méditerranée de l'OVPM
Cordoue (Espagne), 17 novembre 2010**

PROCÈS-VERBAL

Le 17 novembre 2010 à 9h30, le *Salón de los Mosaicos del Alcázar de los Reyes Cristianos* de la ville de Cordoue (Espagne) a accueilli les personnes suivantes qui représentaient les Villes du Patrimoine mondial de l'Europe du Sud et de la Méditerranée qui font partie de l'OVPM :

ASSISTANTS :

Andrés OCAÑA, maire de Cordoue (Espagne), siège du Secrétariat régional
Jesús DIONISIO, maire d'Aranjuez (Madrid - Espagne)
Leocadio MARIN, maire de Baeza (Jaén - Espagne)
Marcelino SÁNCHEZ, maire d'Úbeda (Jaén - Espagne)
Pedro ARAHUETES, maire de Ségovie (Espagne)
Rosa CANDELARIO, conseillère municipale de Cordoue (Espagne)
José Joaquín CUADRA, conseiller municipal de Cordoue (Espagne)
Raquel PINHEIRO, conseillère municipale d'Angra do Heroísmo (Portugal)
Chantal ERNOULT, conseillère municipale du Havre (France)
Filomena ARAUJO, conseillère municipale d'Évora (Portugal)
Claudia SOUSA, conseillère municipale d'Évora (Portugal)
Alexandra GESTA, conseillère municipale de Guimaraës (Portugal)
Rafael GAMERO, conseiller de la mairie de Cordoue (Espagne)
Luciano SÁNCHEZ, Secrétaire général de la Fundación Aranjuez Paisaje Cultural. Aranjuez (Espagne)
María DEL POZO, expert à Aranjuez (Espagne)
Bruno DELAS, Directeur de mission, Site historique de Lyon (France)
Flore SCHEURER, experte à Bordeaux (France)
Anne-Laure MONIOT, experte à Bordeaux (France)
Chantal ERNOULT, experte au Havre (France)
Senada DEMIROVIC, experte à Mostar (Bosnie-herzégovine)
Miguel VALLE, Gérant de la Fundación Albaycín, Grenade (Espagne)
Carlos MAS, expert de la Fundación Albaycín, Grenade (Espagne)
Francisco José RAMIRO, expert à Úbeda (Espagne)
Kyriacos-Panteleimon MAGOS, expert à Rhodes (Grèce)
Paula SANTOS, experte à Évora (Portugal)
Rosalina GURREA, experte à Eivissa (Espagne)
Milena HERRERA García, experte à Eivissa (Espagne)
Nuno DOMINGOS, expert à Évora (Portugal)
Emilia DANTAS, experte à Guimaraës (Portugal)
Rosa AZEVEDO, experte à Angra do Heroísmo (Portugal)
Ana Xavier CIFUENTES, coordinatrice du Cabinet des relations internationales de Sintra (Portugal)
Serge VIAU, directeur général adjoint de la mairie de Québec (Canada)
Rafael PÉREZ DE LA CONCHA, coordonnateur régional Europe du Sud et Méditerranée de l'OVPM
Denis RICARD, secrétaire général de l'OVPM
Lee MINAIDIS, secrétaire générale adjointe de l'OVPM
Kerstin MANZ, conseillère de l'OVPM

Ont également assisté à ladite réunion, comme invités :

Françoise DESCAMPS, Getty Institute
Alicia CASTILLO, université Complutense de Madrid (Espagne)
M^{re} Ángeles QUEROL, université Complutense de Madrid (Espagne)

Le maire de Cordoue, Andrés Ocaña, qui préside la réunion, souhaite la bienvenue dans la ville à tous les assistants. Il rappelle que Cordoue a déjà été inscrite deux fois sur la Liste du patrimoine mondial, en 1984 pour sa mosquée et en 1994 pour son centre historique, et qu'il a

C/ Rey Heredia, 22 - 14071 Cordoue - Tél. : (34) 957200522 - Télécopie : (34) 957200277 - E-mail : secretaria@ciudadespatrimonio.eu

lancé les démarches administratives pour obtenir deux nouvelles inscriptions, celles de Medina Azahara et des Patios, au titre du Patrimoine immatériel.

Il présente ensuite les membres de la table présidentielle et cède la parole au secrétaire général.

Le **secrétaire général de l'OVPM, Denis Ricard**, évoque le plaisir qu'il éprouve à chaque fois qu'il revient à Cordoue, cette ville merveilleuse qu'il visite pour la sixième ou la septième fois. Il rappelle que l'OVPM est une organisation qui siège à Québec (Canada) et qui existe grâce au soutien de personnes et d'institutions du monde entier. Son objectif est de créer un réseau mondial avec l'appui de nombreuses villes du Patrimoine mondial. Une réflexion a été lancée dernièrement sur l'avenir de l'OVPM et de ses programmes, suite à une proposition adressée par le maire d'Aranjuez au conseil d'administration qui s'est tenu récemment à Varsovie. Cette initiative démontre une fois de plus que la région ici réunie joue un rôle moteur dans le monde. Le XI^e Congrès mondial de l'OVPM se tiendra à Sintra en novembre 2011. Jusqu'à présent, quatre Congrès mondiaux ont eu lieu dans des villes de cette région.

Depuis la création de l'OVPM en 1993, deux présidents sont issus de cette région. Il y a donc tout lieu de se sentir fiers de cette région, du fonctionnement du secrétariat régional et de l'excellent travail du coordonnateur régional, Rafael Pérez de la Concha. M. Ricard remercie Cordoue pour le soutien que cette ville a toujours apporté au Secrétariat régional par l'entremise de son maire actuel et des maires précédents et souligne l'impact mondial de la ville. Il souhaite aux assistants un excellent congrès.

Le maire de Cordoue déclare que X^e Conférence inaugurée. Il invite les médias à une conférence de presse.

Rapport du coordonnateur régional, Rafael Pérez de la Concha Camacho.

Le **coordonnateur régional** présente le rapport du secrétariat régional depuis la dernière conférence régionale qui s'est tenue à Quito en septembre 2009.

Lorsqu'il aborde le point concernant le projet Archéologie et patrimoine, il invite la **professeuse Alicia Castillo, de l'Université Complutense de Madrid**, à présenter ledit projet qu'elle a coordonné avec la professeuse M^a Ángeles Querol. Le principal objectif du projet était d'améliorer les mécanismes sociaux qui permettent de rapprocher les citoyens de l'archéologie. Leurs villes, qui sont des gisements vivants, ne peuvent pas être comprises sans un contexte historique fondé sur l'archéologie. La stratégie du projet vise à permettre une première approche de l'archéologie. À cet effet, un questionnaire a été élaboré puis rempli. Il a débouché sur une brochure. Seize villes ont participé et il est possible que cette initiative soit transmise à d'autres secrétariats régionaux. Il a été constaté qu'il existait un grand écart entre les villes. Grâce à ce projet, toutes les villes participantes disposent d'une brochure commune sur l'archéologie. Il existe une distinction claire entre la Déclaration du patrimoine mondial et le Patrimoine archéologique existant, mais elle n'est pas suffisamment perçue ni mise à profit. Il s'agit d'un travail à long terme et l'on espère que ce projet sera bénéfique pour le secrétariat régional.

Pour terminer son intervention, le coordonnateur régional souligne que le secrétariat régional est à l'avant-garde de tous les autres secrétariats et qu'il représente un point d'appui fondamental pour l'OVPM. Il invite ensuite les assistants à faire une pause café.

10h45 : pause café dans le patio mudéjar.

11h15 : deuxième séance de travail.

C/ Rey Heredia, 22 - 14071 Cordoue - Tél. : (34) 957200522 - Télécopie : (34) 957200277 - E-mail : secretaria@ciudadespatrimonio.eu

www.ciudadespatrimonio.eu; www.villespatrimoine.eu; www.heritagecities.eu; www.cidadepatrimonio.eu; www.cittapatrimonio.eu

Intervention de Jesús Dionisio, maire d'Aranjuez et membre du conseil d'administration de l'OVPM.

M. Dionisio remercie la mairie de Cordoue et félicite le coordonnateur régional pour tous les efforts qu'il réalise au sein du secrétariat régional. Il rappelle l'initiative de la mairie d'Aranjuez, dont il s'est entretenu avec les maires de certaines villes espagnoles et avec le secrétariat régional avant de la transmettre au conseil d'administration de l'OVPM. Il s'agit de faire en sorte que les secrétariats régionaux aient davantage de poids dans l'Organisation. Il estime que l'OVPM a déjà fait un chemin important et qu'elle peut reconsidérer le poids et le rôle des secrétariats régionaux. Il indique que l'OVPM est arrivée à un équilibre financier, que sa situation financière est même excédentaire et qu'elle dispose déjà d'un vaste éventail d'expériences. Il se demande donc s'il ne conviendrait pas de lancer le débat sur le rôle futur des secrétariats régionaux attendu que ce sont ceux-ci qui donnent véritablement une dimension territoriale et une force à l'OVPM.

Il craint que les Organisations perdent le contact direct avec les citoyens, ceux-là mêmes qui les soutiennent. Depuis qu'il fait partie de l'OVPM, il a l'impression que le rôle des secrétariats régionaux est un peu flou et que ceux-ci n'ont pas le poids qui devrait être le leur au sein de l'Organisation. C'est pour cela qu'il a suggéré au conseil d'administration de Varsovie de lancer un débat sur cette question afin que l'assemblée générale puisse statuer sur ce point.

En fait, son approche est axée sur deux propositions : premièrement, revendiquer une plus grande capacité de décision des secrétariats régionaux dans les organes de gouvernement de l'OVPM. Il propose donc de modifier la structure du conseil d'administration et d'envisager par exemple 7 membres par secrétariat régional, plus 2 ou 3 autres maires élus, pour garantir l'universalité des représentants et assurer la présence des secrétariats régionaux au sein de cet organisme de décision de l'Organisation. Il rappelle que ce secrétariat régional sera toujours représenté quelle que soit la méthode choisie attendu qu'il s'agit d'un secrétariat régional fort, mais il pense aux autres secrétariats régionaux, qui ne sont pas aussi puissants, et il estime qu'à l'avenir il faudrait assurer leur présence au conseil d'administration.

Il reconnaît qu'il s'agit d'une proposition complexe mais qui mérite une réflexion en profondeur, un vaste débat. Elle pourrait entraîner une modification des statuts. Le conseil d'administration s'est engagé à lancer le débat dans chaque secrétariat régional.

Deuxièmement, attendu que la situation financière de l'Organisation est saine, il a également réclamé une augmentation du pourcentage de financement des secrétariats régionaux qui s'élève actuellement à 15% du budget. Il suggère qu'une partie de l'augmentation de ce pourcentage soit gérée par le secrétariat régional lui-même et qu'une autre partie de ladite augmentation soit destinée spécifiquement au secrétariat régional mais gérée par le secrétariat général pour financer des réunions techniques orientées vers l'exécution de projets.

M. Dionisio termine son intervention en insistant sur le fait que tous les secrétariats régionaux doivent avoir nécessairement un poids spécifique plus important que celui qu'ils ont actuellement. Il estime qu'une organisation aussi grande que l'OVPM ne pourra véritablement atteindre ses objectifs qu'au travers des secrétariats régionaux, qui sont plus proches des citoyens grâce à leurs maires.

Intervention de Denis Ricard, secrétaire général de l'OVPM

M. Ricard commence par féliciter le coordonnateur régional pour son travail au sein du secrétariat régional pendant tant d'années. Il précise que son intervention sera divisée en deux

C/ Rey Heredia, 22 - 14071 Cordoue - Tél. : (34) 957200522 - Télécopie : (34) 957200277 - E-mail : secretaria@ciudadespatrimonio.eu

parties, l'une pour féliciter le coordonnateur régional pour son excellent travail et l'autre pour rebondir sur l'intervention du maire d'Aranjuez. Mais il tient, auparavant, à passer en revue certains projets de l'OVPM.

Il informe le public du *Prix Jean-Paul L'Allier* que Varsovie a gagné en 2009 pour un projet d'illumination. Il rappelle qu'un nouveau prix sera décerné à Sintra en 2011 et il encourage les mairies à présenter des projets. Il insiste sur l'importance de mettre à jour les données de contact des villes pour que les communications parviennent bien à leurs maires.

Il rend également compte du *Concours de vidéos « Ma ville, notre patrimoine »* que l'OVPM a lancé. Il encourage également les villes à le diffuser. Il y a deux tranches d'âges : 14-16 ans et 17-21 ans. Le lauréat de la catégorie des 17-21 ans recevra un prix de 500 dollars et sera invité à visiter Sintra. Sa ville bénéficiera aussi d'une visibilité particulière au sein de l'OVPM.

Il affirme que *l'assiduité* dans les paiements deviendra une donnée de plus en plus importante pour l'OVPM. Dans le passé, même les villes qui n'avaient pas versé leur cotisation étaient invitées à participer aux assemblées générales. Le temps passant, il s'est avéré qu'une ville qui n'avait pas honoré ses engagements financiers pouvait bénéficier des fonds apportés par d'autres villes. L'Organisation envisage donc que seules les villes ayant satisfait les trois dernières cotisations puissent participer à certains de ses projets. On pourrait même aller plus loin : le conseil d'administration qui se tiendra en Malaisie en 2011 décidera si le solde excédentaire de l'OVPM pourrait permettre de financer l'inscription des villes ayant payé les trois dernières annuités.

Il se montre préoccupé par le manque de participation *des villes italiennes* à l'OVPM. Il précise que des efforts ont été faits et qu'il y a eu plusieurs tentatives de contacts, mais en vain. Il a rencontré l'Association des villes italiennes qui lui a dit qu'elle s'incorporerait à l'OVPM à condition que ce soit en tant qu'Association et que l'italien soit accepté comme autre langue officielle de l'Organisation, ce que le conseil d'administration a refusé en raison de l'importance des coûts que cela impliquerait. Par ailleurs, le directeur du Centre du Patrimoine mondial, l'Italien Francesco Bandarin, lui a dit qu'il a essayé d'intervenir à plusieurs reprises mais qu'il n'a rien pu faire. Il est rappelé que les villes italiennes représentent 40% de l'ensemble des villes du Patrimoine mondial.

M. Ricard se demande donc, et demande aux assistants, ce que l'on peut faire à cet égard.

Il souligne la précieuse contribution du projet des *Études de cas*, coordonné par une ville de ce secrétariat régional, Lyon, et il félicite Bruno Delas, qui parlera ultérieurement de ce projet, pour sa coordination.

Il rappelle également l'importance des *Ateliers de maires*, coordonnés et organisés par Françoise Descamps, du Getty Institute, à tous les congrès mondiaux. Mme Descamps prendra également la parole ultérieurement.

Il met aussi en valeur le fantastique projet *City2City*, l'un des plus appréciés de l'OVPM, mais qui n'a pas fonctionné tel que prévu. Il explique brièvement en quoi consiste ce projet. Lorsqu'une ville A est confrontée à un problème de patrimoine, une ville B, qui a déjà résolu le même problème, envoie des experts à la ville A. La ville A prend l'expert à sa charge, la ville B finance son logement, et l'OVPM assure les frais de voyage de l'expert. La responsable de ce projet est Siri Myrvoll, coordinatrice régionale pour l'Europe du nord à Bergen (Norvège), qui espère pouvoir redynamiser ce projet avec l'aide des maires.

Pour ce qui est du conseil d'administration et de l'assemblée générale, il indique qu'il existe de nombreuses demandes et invitations mais qu'il est impossible de tenir une réunion du conseil dans chaque ville fêtant l'anniversaire de son inscription à la Liste du patrimoine mondial. Il précise que les réunions coûtent cher et qu'il n'y en a que deux par an. Par contre, les villes fêtant l'anniversaire de leur inscription peuvent inviter le conseil et prendre en charge les frais de logement de ses membres.

En ce qui concerne le *Secrétariat régional pour l'Afrique du Nord et les pays arabes*, il rappelle que l'OVPM a sept secrétariats régionaux et que celui-ci a très bien travaillé jusqu'il y a environ trois ans, lorsque d'importants problèmes de santé de la coordinatrice régionale et d'autres événements, comme le changement de maire, ont entravé le déroulement normal de ses activités. Il précise qu'il a rencontré récemment le nouveau maire de Tunis au Koweït et que celui-ci lui a manifesté sa ferme volonté de continuer à travailler pour le secrétariat régional. La prochaine conférence régionale de ce secrétariat devrait se tenir en février ou mars 2011. Il est vrai qu'il existe de nombreux points communs entre ces deux secrétariats régionaux unis par la Méditerranée et qu'il serait fantastique de pouvoir mener des projets conjointement.

Il cède la parole à la **secrétaire générale adjointe, Lee Minaidis**, pour parler du *Quarantième anniversaire de la Convention du patrimoine mondial* qui aura lieu en 2012.

Mme Minaidis indique que ce sera là une bonne occasion de réfléchir sur le passé et d'évaluer nos objectifs ainsi que les nouveaux projets et stratégies que nous souhaitons mener à bien pendant la cinquième décennie. Diverses réunions ont eu lieu sur les activités à réaliser.

Les débats vont se concentrer sur les six priorités identifiées par les parties :

1. Les relations entre la Convention d'une part et la conservation et le développement durable d'autre part.
2. La crédibilité de l'image publique de la Convention, la sensibilisation et la participation de la communauté à son application.
3. Le développement des capacités des États membres et notamment des mairies.
4. La gestion stratégique ou la stratégie globale d'une Liste équilibrée du Patrimoine mondial.
5. L'efficacité et la transparence dans la prise de décisions des organes et des institutions parties à la Convention.
6. La relation avec d'autres conventions et programmes de l'UNESCO.

Elle précise que le Comité du patrimoine mondial souhaite définir un plan stratégique sur dix ans et collaborer avec ses partenaires, dont l'OVPM, pour organiser des activités tout au long de l'année 2012.

Toutes ces activités déboucheront sur un événement majeur, le 16 novembre 2012, jour où l'on fêtera l'acte commémoratif du Quarantième anniversaire au Japon. Des réunions et des ateliers seront aussi organisés avec d'autres organismes dont le thème principal sera celui des synergies entre **Patrimoine** et **Développement**. Le Centre du Patrimoine mondial a proposé que ce sujet soit le thème universel de l'anniversaire mais d'autres organismes et institutions ont demandé d'inclure d'autres sujets. Cela fera l'objet d'un débat dans les mois à venir.

Mme Minaidis estime que nous devons réfléchir, au sein des secrétariats régionaux, à la façon de participer à cet anniversaire. Par exemple, en consacrant une partie des conférences régionales au thème choisi, à savoir le Patrimoine et le Développement, ce qui contribuerait à transmettre une image globale avec l'UNESCO. L'OVPM communiquera cette proposition à tous les secrétariats régionaux et le congrès mondial de Sintra, en novembre 2011, sera mis à profit pour diffuser de plus amples informations sur cette question.

C/ Rey Heredia, 22 - 14071 Cordoue - Tél. : (34) 957200522 - Télécopie : (34) 957200277 - E-mail : secretaria@ciudadespatrimonio.eu

www.ciudadespatrimonio.eu; www.villespatrimoine.eu; www.heritagecities.eu; www.cidadepatrimonio.eu; www.cittapatrimonio.eu

Elle propose que la Journée de la solidarité 2012 soit consacrée au thème du Patrimoine et du Développement afin de rendre cet anniversaire encore plus visible.

Elle estime que, pour la cérémonie officielle au Japon, les études de cas pourraient aussi constituer un instrument précieux. Elle termine son intervention en soulignant que ce qu'elle a dit ne constitue qu'une proposition qui ne sera appliquée que si elle est approuvée.

Le **secrétaire général** prend la parole pour revenir sur le cas italien. Il rappelle que le même problème se pose dans d'autres institutions et organismes. En général, ces problèmes sont résolus en interne mais nous n'avons pas réussi à ce que d'autres partagent leurs expériences avec nous.

En ce qui concerne la proposition du maire d'Aranjuez au conseil d'administration, il félicite le maire, ainsi que celui de Cordoue et le secrétariat régional, d'avoir lancé le débat et la réflexion dont il parle à toutes les réunions auxquelles il assiste. Le débat devrait prendre fin en 2012.

Il rappelle l'histoire de cette Organisation et son processus de décentralisation moyennant la création des secrétariats régionaux. Il évoque également l'évolution de la structure de l'OVPM, qui tient son congrès mondial tous les deux ans autour d'un sujet concret. Il précise que chaque secrétariat régional travaille d'une certaine façon et sur un terrain concret et différent.

Pour ce qui est de la situation économique, il indique que l'OVPM dispose d'un fonds de réserve conséquent et il demande ce que nous pouvons faire de cet argent, s'il faut le rembourser ou non et comment. Il ajoute que les budgets sont trompeurs attendu qu'il y a des projets qui ne sont pas quantifiés puisque ce sont les villes et les experts des villes qui les réalisent sans que cela soit évalué ni quantifié. Nous recevons aussi des aides d'institutions comme celle de Los Angeles. Enfin, il relance la question de savoir ce que nous devons faire de l'excédent de trésorerie.

Pour ce qui est des propositions du maire d'Aranjuez, le secrétaire général tient à rappeler comment les membres du conseil d'administration sont élus actuellement. Le conseil est constitué de huit maires élus par l'assemblée générale pour une période de deux ans. Ils ne peuvent pas être réélus pour plus de trois mandats consécutifs.

Les deux questions qui se posent consistent premièrement à savoir si nous gardons cette formule ou si nous la modifions pour que chaque secrétariat régional ait un représentant et, deuxièmement, si nous faisons une proposition sur le rôle des secrétariats régionaux et leur financement.

Il indique que le conseil d'administration a décidé que ses membres devaient être élus par l'assemblée générale et pas uniquement par les maires des secrétariats régionaux. Le conseil a en effet précisé que tous les secrétariats régionaux ne fonctionnent pas aussi bien que celui-ci et qu'il pourrait y avoir de nombreuses disparités.

Il souligne que l'acceptation de ces propositions entraînerait une réforme des statuts, un processus fort complexe que le conseil d'administration ne voit pas d'un bon œil.

Pour ce qui est de l'autre sujet, le rôle des secrétariats régionaux et leur financement, il précise qu'il est plus facile d'introduire des modifications et qu'il ne serait pas nécessaire de modifier les statuts.

Le conseil d'administration a adopté une décision à cet égard qu'il a envoyée à tous les secrétariats régionaux et à tous les membres du conseil d'administration. Nous traversons une étape que d'autres secrétariats régionaux ont connue et il s'agit maintenant de présenter certaines réflexions au prochain conseil d'administration pour que celui-ci élabore un rapport et le présente à Sintra. C'est pour traiter ces questions qu'il a été demandé aux coordonnateurs régionaux de rester deux jours de plus à Sintra.

Par rapport au pourcentage de 15%, nous avons déjà réfléchi lors du conseil d'administration de Varsovie sur la façon de rendre de l'argent aux villes qui paient leurs cotisations avec assiduité et à la possibilité de ne pas leur demander de payer leur inscription au congrès de Sintra ou même de donner davantage aux secrétariats régionaux, mais nous ne savons toujours pas comment redistribuer cet argent. Cette question n'est pas facile à résoudre. Si l'on rembourse de l'argent aux villes qui versent leurs cotisations, cette opération serait perverse et injuste pour ce secrétariat régional qui ne percevrait rien pour les villes italiennes, qui sont nombreuses. Le secrétaire général espère que ce secrétariat régional lui donnera des pistes sur la façon de veiller aux intérêts des secrétariats régionaux. Le débat reste donc ouvert.

Nous nous trouvons en pleine croisée des chemins. L'OVPM a misé sur la décentralisation. Le secrétariat général a toujours accordé aux secrétariats régionaux la liberté de travailler comme bon leur semblait et cette politique a porté ses fruits. Le moment est venu de décider où nous voulons aller et ce que nous devons faire pour améliorer notre travail, principalement maintenant que notre situation financière est saine.

Il clôt son intervention en résumant les trois thèmes sur lesquels il convient de réfléchir :

1. Quel pourcentage d'augmentation va-t-on demander au conseil d'administration pour les secrétariats régionaux ?
2. Faut-il être plus directif et imposer davantage ?
3. Qu'attendez-vous de l'OVPM, que feriez-vous si vous dirigiez cette Organisation ?

Toutes les idées sont les bienvenues, les critiques également, le débat est ouvert.

Le maire d'Aranjuez prend la parole pour dire qu'il conviendrait sans doute d'écouter les avis des membres de la conférence. Les questions clés ont bien été exposées : veut-on que les secrétariats généraux aient plus de poids et obtiennent de l'OVPM un pourcentage de financement supérieur ? Dans ce sens, il précise que les efforts de recouvrement de chaque secrétariat seraient compensés par le retour économique. Il conclut en disant qu'il préférerait qu'il n'y ait pas d'excédent à l'OVPM, que l'on dépense les ressources en projets et en programmes et qu'à chaque fois qu'il y aura un excédent, un débat soit lancé pour décider de son application.

Le maire de Ségovie, Pedro Arahetes, intervient pour indiquer qu'il considère que les idées du maire d'Aranjuez sont très intéressantes. Il précise que cela fait huit ans qu'il est maire et qu'il a constaté que l'OVPM stagnait. Par contre, il apprécie le travail fantastique du secrétariat général pour l'Europe du sud et la Méditerranée et il craint que la grande structure de l'OVPM finisse par engloutir et annuler cette même entité. Nous devons faire en sorte que la décentralisation lancée par l'OVPM devienne effective. Il ne s'agit pas tant d'une décentralisation organique que d'une décentralisation fonctionnelle et, pour que celle-ci se réalise, il faut qu'elle existe au sein des organes de direction de l'OVPM. Il faudrait doter les secrétariats régionaux de la possibilité, sans les y obliger, de développer les fonctions de l'OVPM sur leur territoire. Il est vrai que tous les secrétariats régionaux ne sont pas pareils mais c'est précisément pour cela qu'il convient d'offrir des opportunités à ceux qui ont les plus grandes capacités, la meilleure organisation, le plus d'intérêt et le rôle le plus important.

Il estime qu'il n'est peut-être pas nécessaire de modifier les statuts. L'existence d'un excédent financier n'est pas la preuve d'une bonne gestion dans une organisation, au contraire elle dénote une mauvaise administration. Il faut savoir dépenser l'argent des cotisations en récompensant les villes des efforts qu'elles ont consentis par le biais de projets et de programmes. Il faut gérer l'OVPM de sorte à ce qu'il n'y ait pas d'excédent, investir dans les secrétariats régionaux qui développent une forte activité et peuvent manquer d'argent et leur fournir ces ressources en augmentant le pourcentage de remboursement de leurs cotisations.

Il soutient entièrement la position du maire d'Aranjuez et estime que, si l'on étudiait le problème à fond, on pourrait se contenter d'élaborer un règlement interne de l'OVPM et éviter de devoir modifier les statuts.

La conseillère municipale d'Évora, Claudia Sousa, commence son intervention en remerciant la mairie de Cordoue de son hospitalité. Elle remercie également le secrétariat régional pour le travail réalisé et la professeur Castillo, ainsi que les autres intervenants, pour leurs exposés. Elle estime que les propositions du maire d'Aranjuez sont complémentaires. Plus la participation financière sera élevée, plus l'importance du secrétariat régional dans l'Organisation le sera également. Elle propose de réfléchir à l'augmentation du poids des secrétariats généraux.

En ce qui concerne l'intervention du secrétaire général, elle se réjouit de l'intérêt accordé à la participation et aux avis des secrétariats régionaux, et que l'on ait choisi une voie peu directive qui évite de commettre des injustices et des déséquilibres entre ces derniers.

Elle estime qu'il convient de trouver un équilibre permettant à chaque secrétariat régional d'avoir une certaine autonomie de fonctionnement tout en s'appuyant sur une colonne vertébrale commune contribuant à rendre leur contribution plus participative.

Pour ce qui est des problèmes de chaque secrétariat régional avec ses propres membres, comme c'est le cas de l'Italie, il faut les résoudre en interne. Une piste pourrait être de nouer une relation plus étroite entre des groupes de villes de chaque secrétariat régional, une solution semblable au programme city2city.

Il y a des villes qui font non seulement partie du réseau de l'OVPM mais aussi d'autres réseaux de villes et qui créent des liens entre elles. Il faut encourager les liens entre les villes du secrétariat régional dans le cadre de projets concrets. Il faut valoriser les secrétariats régionaux davantage pour leurs résultats que pour le nombre de projets présentés entre des villes appartenant à un secrétariat régional.

Le secrétaire général manifeste son accord le plus absolu avec le maire de Ségovie en ce sens qu'il convient de ne pas avoir d'excédent de trésorerie dans l'Organisation. Nous ne sommes pas une banque de dépôts. L'assemblée générale a décidé il y a un certain temps d'avoir, par prudence, un fonds de réserve d'un montant de 1,5 million de dollars. Ce n'est pas une somme élevée pour une organisation de cette taille. Tout ce qui dépasse ce montant devrait être remboursé aux parties.

Par ailleurs, il est important de ne pas transmettre d'images qui ne collent pas à la réalité. Il y a quelques années, l'Organisation n'avait pas d'argent car les cotisations n'étaient pas payées. Dans une ville, on peut imposer des taxes mais dans l'OVPM on ne peut pas « imposer » le paiement de cotisations et par conséquent il faut avoir une réserve pour faire face à d'éventuelles difficultés, et c'est le cas de ce fonds de 1,5 million de dollars.

En outre, si à l'avenir nous perdons le financement canadien, l'Organisation pourrait être amenée à disparaître.

Il ajoute qu'en 2009 les recettes de l'Organisation ont copieusement diminué, non pas à cause d'une réduction du nombre de membres mais en raison de la situation économique de certains pays comme la Grèce ou le Portugal, et que cette conjoncture pouvait mettre l'OVPM en danger.

Pour ce qui est des secrétariats régionaux, dont la solidarité est le but de l'OVPM, il précise qu'il y a des secrétariats actifs, comme le secrétariat pour l'Europe et la Méditerranée qui perdureraient même si l'Organisation centrale disparaissait mais il ne s'agirait plus alors d'une organisation mondiale comme l'OVPM qui regroupe des pays, des personnes et des organisations différentes. L'OVPM se doit de tenir autant compte des villes riches que des villes pauvres. Il est donc d'accord sur le fait qu'il ne peut pas y avoir d'excédent budgétaire.

C'est dans cet esprit qu'il a été proposé à Varsovie d'augmenter les cotisations et les remboursements aux secrétariats régionaux. Il ne reste qu'à chercher des solutions sur le modus operandi : en fonction du nombre de villes qui participent ou comment ?

La conseillère municipale du Havre, Chantal Ernout, se demande si l'on ne pourrait pas rembourser l'argent en fonction des projets qui sont proposés et menés à bien conformément à nos stratégies. Et si l'on ne pourrait pas aider d'autres villes qui ont des idées fantastiques mais qui ne parviennent pas à les mettre en œuvre par manque de moyens. Il s'agirait donc de soutenir les secrétariats régionaux en fonction des projets qu'ils mènent à bien.

Elle se réjouit du programme City2city mais elle estime que les villes doivent travailler avec d'autres villes avec lesquelles elles sont jumelées. Elle ajoute que dans nos villes, nous menons à bien des projets individuels mais en rapport avec le Patrimoine et que nous devrions donc le communiquer aux autres villes et nous enrichir mutuellement de ces expériences. Peut-être que nous faisons beaucoup de choses mais que nous ne savons pas bien communiquer.

Le maire d'Aranjuez intervient pour préciser que, comme le disait le secrétaire général, on projette parfois des images qui ne correspondent pas à la réalité. Si certains d'entre nous osent suggérer une plus grande participation directe des secrétariats régionaux au conseil d'administration, ils le font précisément pour garantir que les régions ayant le moins de possibilités et le moins de ressources puissent participer aux prises de décisions. Par ailleurs, lorsqu'une région s'engage à participer à la direction d'une Organisation, elle le fait pour que la région en question apporte du travail et s'implique davantage. L'expérience du maire d'Aranjuez lui a montré que les régions ayant la plus grande capacité d'action sont aussi les plus présentes à la tête de l'Organisation. Cela est juste à condition de garantir la participation de toutes les villes et une solidarité au niveau du gouvernement de l'Organisation. Cet accord solidaire ne fonctionne pas toujours et il se peut que plusieurs membres d'une même région, comme celle-ci, siègent au conseil d'administration et que d'autres régions n'y soient pas représentées, comme c'est le cas actuellement.

Il estime que cette situation pourrait être corrigée sans pour autant modifier le caractère international de l'Organisation. D'autres possibilités ont déjà été insinuées, comme la présence d'un organe intermédiaire, mais il faut bien y réfléchir et tous les secrétariats régionaux ont le droit d'avoir un siège au conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'utilisation des ressources économiques, il lui paraît que le débat est axé sur l'utilisation de l'excédent alors qu'il faudrait se demander si nous considérons que le pourcentage que nous recevons actuellement de l'OVPM est juste. Si tel n'était pas le cas, il

C/ Rey Heredia, 22 - 14071 Cordoue - Tél. : (34) 957200522 - Télécopie : (34) 957200277 - E-mail : secretaria@ciudadespatrimonio.eu

www.ciudadespatrimonio.eu; www.villespatrimoine.eu; www.heritagecities.eu; www.cidadepatrimonio.eu; www.cittapatrimonio.eu

faudrait le remettre en cause mais pas dans l'optique de l'utilisation de l'excédent sinon de la justice et de l'efficacité de notre gestion.

Nous recevons actuellement 15% mais il faudrait se demander : pouvons-nous gérer un pourcentage supérieur ? Le maire d'Aranjuez répond affirmativement. Est-ce que cela lèserait la capacité d'agir de l'Organisation ? Il ne le croit pas. L'Organisation doit garantir certaines bases relatives à toute l'organisation et c'est pour cela qu'elle gère 85% des cotisations, laissant le 15% restant aux secrétariats régionaux. Ne pourrait-on pas envisager une répartition 70-30 ? Pourquoi pas ? Il est vrai qu'à l'avenir des aides extérieures à l'Organisation pourraient disparaître mais il suppose que Cordoue apporte aussi sa part. Les secrétariats régionaux apportent aussi beaucoup à l'Organisation. Ce que l'on fait en réalité c'est transmettre de la capacité d'action et de décision du secrétariat général à tous les secrétariats régionaux, quelle que soit leur taille. Il en serait de même de la proposition relative à la composition du conseil d'administration. Lorsqu'un maire est élu par son secrétariat régional, il défend non seulement son secrétariat régional mais aussi les intérêts de toute l'Organisation et de tous les secrétariats régionaux parce ce qu'il souhaite, en dernière instance, que toute l'Organisation fonctionne bien, que l'OVPM soit une organisation globale, internationale et puissante. Il est convaincu que cet équilibre est faisable et que le but du présent débat est précisément celui-ci. Il estime que la proposition est très importante et qu'elle a été posée de façon ingénue au conseil d'administration. Les secrétariats régionaux doivent évidemment en débattre au préalable. Si cette proposition n'avait pas été adressée au conseil d'administration, ce débat n'aurait pas lieu aujourd'hui et on n'aborderait pas cette question avec la profondeur qu'elle mérite.

L'expert de Lyon, Bruno Delas, intervient pour indiquer que sa ville, membre du conseil d'administration, a soutenu l'importance de cette réflexion. Actuellement nous n'avons pas d'opinion concrète ni définitive sur la structure que devrait avoir le conseil d'administration, sur la distribution de l'excédent financier ou sur le pourcentage à verser aux secrétariats régionaux.

Il apporte au débat les trois réflexions suivantes :

Premièrement. À quoi servons-nous ? Quel doit être le rôle des villes et des secrétariats régionaux ? Nous servons à deux choses : nous contribuons d'une part à la cause planétaire du Patrimoine mondial et d'autre part au début universel sur le Patrimoine mondial. Mais nous sommes aussi membres de cette Organisation pour que celle-ci apporte en retour quelque chose aux villes et à leurs citoyens. Il estime que cet équilibre doit exister.

Deuxièmement, il rappelle que le conseil d'administration a justement décidé d'élaborer un Plan de développement stratégique, d'ici à 2012, pour préciser la mission de l'Organisation. Il se demande si ce n'est pas cette approche qu'il faut défendre et présenter aux autres secrétariats régionaux. Ici, nous pourrions faire la même chose, décider du plan d'action de l'Organisation pour les 3 à 4 années à venir et dire à l'Organisation quels projets nous souhaitons développer.

Troisièmement, le débat sur le financement peut être secondaire mais il faut savoir que l'Organisation peut contribuer à la réalisation de projets et à l'efficacité des actions entreprises. Il estime que le financement peut être utilisé aux deux niveaux suivants.

En premier lieu, pour faciliter l'organisation de réunions comme celle à laquelle nous assistons aujourd'hui. Nous savons tous que ces réunions sont chères et que leur organisation demande beaucoup de temps et d'efforts. Internet n'est pas tout. Nous avons besoin de nous rencontrer, d'apprendre à travailler ensemble et de disposer de moyens financiers pour ce faire. L'utilisation des ressources financières pour organiser des réunions peut donc être une solution.

Le financement pourrait aussi être utilisé pour développer des projets au sein du secrétariat régional. Lorsqu'il existe des projets, le financement accélère les choses, il constitue une garantie de succès. M. Delas trouve donc juste d'utiliser les fonds disponibles pour faciliter la réalisation de projets.

Luciano Sánchez, expert d'Aranjuez, complète la contribution du maire de Ségovie qu'il soutient. Il suggère de provoquer une décentralisation fonctionnelle. Il affirme que les secrétariats régionaux savent clairement quel est leur rôle et sur quels projets ils souhaitent travailler. Il demande la collaboration du secrétariat général pour réorienter certains de ses programmes et services afin d'inclure les projets que nous abordons et leur donner un caractère universel.

Un exemple très clair est la commission d'urbanisme que Lyon coordonne, qui est valable pour l'ensemble de l'OVPM et que tout le monde soutient. L'OPVM doit donc travailler sous une optique globale mais en pensant à des applications locales qui soient profitables pour toute l'OVPM. Il demande une plus forte implication du secrétariat général au niveau local.

Marcelino Sánchez, maire d'Úbeda, intervient pour indiquer qu'il est tout à fait d'accord sur la plupart des réflexions exprimées. Il existe des objectifs généraux de l'OVPM que Bruno Delas a exposés, sur lesquels nous travaillons tous pour que le Patrimoine fasse partie des stratégies globales de la société, il s'agit d'une tâche très importante et de l'une des missions fondamentales de notre Organisation. Les secrétariats régionaux les adaptent à leurs spécificités. Effectivement, notre secrétariat régional travaille très bien sur de nombreux projets pour nos villes mais rien n'empêche que toute l'Organisation bénéficie de cet effort.

Si la diversité du patrimoine est une richesse, si chaque coin du monde détient un patrimoine intéressant, il faut investir pour accroître cette diversité et, ce faisant, accroître et partager cette richesse. Plus la diversité sera grande, plus la richesse le sera également.

La disposition de fonds supplémentaires permettrait de multiplier les projets. Il faut choisir ces derniers en pensant au reste du monde, il faut que chaque partie du monde puisse apporter ses propres expériences et que personne ne reste à la traîne. Il faut ensuite faire connaître et transférer ce savoir-faire à tous.

Il faut donc songer aux opportunités d'investir dans la diversité car c'est ainsi que l'on contribuera à enrichir notre Organisation.

Le maire d'Úbeda estime qu'il serait bon d'accorder plus de poids aux secrétariats régionaux au sein de l'Organisation mais il lui manque des informations pour se positionner clairement. Cependant, il ne fait aucun doute dans son esprit qu'il convient de distribuer des fonds supplémentaires aux secrétariats régionaux pour que ceux-ci puissent réaliser davantage de projets.

Senada Demirovic, experte de Mostar, transmet les salutations de son maire. En ce qui concerne ce qui a été dit sur les projets de solidarité, sa ville pose sa candidature à cette aide compte tenu des problèmes auxquels elle a été confrontée ces 15 dernières années en raison de la guerre et de la reconstruction de la ville, notamment du Vieux Pont.

Elle explique que Mostar doit supporter de nombreuses charges et que le versement de ses cotisations à l'Organisation lui demande d'énormes efforts. Elle souligne que sa mairie souhaite vivement participer aux activités de l'Organisation. Le fait même qu'elle soit représentée à cette réunion démontre clairement à quel point Mostar tient à devenir un membre actif du secrétariat régional.

Elle raconte comment, au Congrès mondial de Kazan en 2007, elle a appris l'existence de ce secrétariat régional et de ses projets, et que dès cette date Mostar a voulu rejoindre ce groupe. Elle précise que sa ville se sent très identifiée avec les villes du secrétariat régional et avec les projets qui y sont menés à bien. Elle informe les assistants qu'elle présentera le lendemain, lors de l'atelier sur les plans de gestion, son expérience concernant le plan de gestion de Mostar et les problèmes que la ville doit résoudre. Au cours des six dernières années, Mostar s'est consacrée à la reconstruction de la ville et du Vieux Pont. Elle n'a donc pas pu accueillir de réunion importante qui pourrait rendre à Mostar la place qui lui revient dans le panorama de la culture internationale.

Elle s'exprime également sur l'importance de la participation de la population locale au travail de protection du patrimoine. Elle estime qu'il faut impliquer les citoyens pour que ceux-ci comprennent ce que leurs élus font. Lorsque les citoyens reçoivent un produit fini, terminé, ils ne ressentent pas qu'ils font partie du projet. Or ils ont besoin de se sentir protagonistes d'une action dès que celle-ci démarre. L'experte de Mostar estime qu'il convient d'impliquer davantage les populations dans le travail de conservation du patrimoine afin qu'elles comprennent que cette tâche est dévolue à tous.

Elle exprime en conclusion son souhait que le secrétariat régional ou ses villes lancent des projets de collaboration city2city avec Mostar.

L'experte de Bordeaux, Anne-Laure Moniot, manifeste ne rien avoir à ajouter pour ce qui est du mode de scrutin, attendu que c'est un sujet qui n'est pas de son ressort. Par contre, en ce qui concerne le financement, elle estime que les deux points de vue exposés sont valables. Vu l'intérêt de l'Organisation pour la décentralisation et les projets des secrétariats régionaux, il conviendrait d'accroître les capacités de financement. Si nous voulons continuer de motiver les villes avec des participations au financement, nous devons faire en sorte que les projets soient intéressants en raison de leurs objectifs stratégiques et les deux aspects sont compatibles.

Le **secrétaire général** intervient pour faire quelques commentaires sur les dernières interventions. En ce qui concerne l'intervention de la représentante du Havre, l'OVPM s'est déjà manifestée plusieurs fois, et la dernière au conseil d'administration de Varsovie, pour dire que nous ne sommes pas une organisation de coopération nord-sud qui attribue des fonds pour aider directement des villes défavorisées, comme dans le cas du tremblement de terre d'Haïti. L'OVPM se base sur une collaboration horizontale entre des villes de la même Organisation. En cas d'excédent budgétaire, l'Organisation peut par exemple consacrer une partie à une bourse de coopération. Nous devons y réfléchir tous ensemble et toutes les personnes ici présentes sont invitées à se prononcer.

Pour ce qui est d'un accroissement du financement et de la distribution des pourcentages (70-30 ou 85-15), le secrétaire avoue ne pas savoir. Cela fait partie de scénarios différents. Il faut voir ce que renferment les chiffres. C'est toutefois une voie qu'il faut explorer afin de présenter au conseil d'administration les divers scénarios possibles ainsi que leurs conséquences au niveau de l'Organisation. Nous ne sommes pas une somme d'organisations régionales, nous sommes une organisation mondiale qui a créé des secrétariats régionaux. Et nous devons faire en sorte que quelqu'un soit l'interlocuteur des grandes Organisations comme l'UNESCO. Si nous étions une fédération d'organisations régionales, on ne tiendrait pas autant compte de nous. En tant qu'organisation mondiale, nous devons représenter aussi les plus faibles. La réaction du dernier conseil d'administration a été de conserver le même modèle de direction.

Pour ce qui est du plan stratégique, il estime que Bruno Delas a raison. Il rappelle aux assistants qu'ils peuvent trouver de la documentation sur le plan stratégique à l'entrée de la salle.

Pour ce qui est des excédents et de leur possible assignation au financement de nouvelles réunions, il se réjouit de la présence de Mostar. Il se demande si le secrétariat général n'aurait pas dû aider d'autres secrétariats régionaux qui fonctionnent moins bien.

Il s'est aussi entretenu avec le maire de Mostar sur le projet city2city. Ce dernier n'a peut-être pas reçu toute la publicité qu'il mérite et il faudrait sans doute mieux le faire connaître. L'OVPM pourrait financer les frais de transport correspondant à ces échanges.

En ce qui concerne les villes italiennes, il tient à préciser que ce n'est pas pour des raisons de financement qu'elles ne sont pas membres de l'OVPM, mais pour d'autres raisons.

Le **coordonnateur régional** intervient pour donner son avis. Il précise que ce secrétariat régional n'a pas accompli certains projets par manque de fonds. Le projet d'archéologie a absorbé beaucoup d'argent ainsi que l'organisation de cette conférence régionale. Si l'on avait disposé de fonds supplémentaires, il aurait été possible de mener à bien le projet sur l'Accessibilité ou le projet sur la Jeunesse, qui restent en souffrance.

Il confirme donc que si le secrétariat régional avait disposé de fonds supplémentaires, d'autres projets auraient pu être réalisés.

En résumé, il rappelle les deux propositions clés : la première est le mode d'élection du conseil d'administration. Une décision semble avoir été prise mais l'on pourrait au moins demander de tenir le débat ouvert.

La deuxième est l'augmentation des pourcentages de financement des secrétariats régionaux par l'OVPM. Il se demande s'il faut proposer une distribution concrète, 70-30 ou 80-20, ou suggérer, comme l'a dit Bruno Delas, de consacrer une certaine somme à l'organisation de réunions et de rencontres comme l'on fait Bordeaux, Strasbourg ou Évora qui ont réalisé de grands efforts pour organiser ces réunions, le secrétariat régional ne pouvant pas y affecter de fonds sous peine de paralyser les projets. En ce cas, il faudrait pouvoir prélever un montant sur le pourcentage en question pour financer des rencontres compte tenu des bons résultats de la réunion de Bordeaux qui a été très productive et qu'il faudrait renouveler dans d'autres domaines pour faire progresser certains projets.

En ce qui concerne la proposition de Senada, on pourrait décider d'apporter un soutien à cette ville. Le coordonnateur régional lui-même propose de tenir la prochaine conférence régionale à Mostar pour manifester ainsi le soutien du secrétariat régional à Mostar.

Le maire d'Aranjuez suggère de clore le débat et de demander qu'un pourcentage supérieur soit accordé aux secrétariats régionaux même si cette augmentation est assortie d'une finalité comme celle d'organiser des réunions. Il estime qu'il y a consensus sur cette proposition.

Pour ce qui est de l'autre sujet, comme le conseil d'administration n'a pas accepté de changer de système, il faudrait lui demander de tenir le débat ouvert pour que tout le monde puisse continuer à réfléchir.

De son côté, le **secrétaire général** affirme comprendre clairement ce que les assistants souhaitent. Il se réjouit de la richesse du débat et pense que l'on a réuni suffisamment d'arguments pour alimenter les propositions. En ce qui concerne le processus d'élection, le

débat reste ouvert et il revient aux représentants des secrétariats régionaux de continuer de réfléchir et de parler de cette question, une fois bien mûrie, à l'assemblée générale. Il rappelle qu'il y a déjà eu une réponse négative du conseil d'administration et que par conséquent, si l'on veut rouvrir le débat sur cette question, il faut apporter de nouveaux arguments.

Le **coordonnateur régional** concrétise le résultat des diverses contributions en les résumant comme suit. La conférence régionale a décidé de demander, premièrement, au conseil d'administration de tenir ouvert un débat sur son mode d'élection afin que celui-ci fasse une plus large place aux secrétariats régionaux au sein de l'Organisation.

Elle a aussi décidé de demander, deuxièmement, au conseil d'administration l'octroi de fonds supplémentaires pour les secrétariats régionaux. Un pourcentage supplémentaire de 10% pourrait être envisagé par exemple et cette augmentation devrait financer l'organisation de réunions pour développer des projets. Par conséquent, le pourcentage actuel de 15% assurerait le fonctionnement du secrétariat régional et le pourcentage supplémentaire de 10% serait voué au financement de réunions. Ces pourcentages sont proposés à titre d'orientation, en attente de la décision du conseil d'administration.

La représentante de Bordeaux estime qu'il faudrait évaluer l'impact de ces changements sur la redistribution des fonds de l'OVPM et que cela devrait figurer au procès-verbal de la réunion.

Le maire d'Aranjuez pense qu'il reviendra au conseil d'administration d'évaluer cet impact et de décider du pourcentage.

L'experte de Bordeaux insiste sur le fait qu'il est important de consigner ces observations au procès-verbal de la réunion pour que l'on se rende compte que nous savons de quoi nous parlons.

Intervention de Bruno Delas, directeur de la Mission Site historique de Lyon, sur la compilation des études de cas.

M. Delas commence son intervention en proposant de resituer le projet et de voir comment le secrétariat régional et ses villes peuvent apporter leur propre étude de cas.

Il rappelle que le projet est né dans les couloirs du congrès mondial de Kazan en 2007, lors d'une conversation avec Françoise Descamps sur la valeur universelle exceptionnelle de nos villes. Les données sont uniques, tout comme les villes. Et tous les maires se posent la même question : que faire pour être à la hauteur, pour être exemplaires et pour que nos villes se développent et ne se transforment pas en villes musées. L'OVPM est la seule Organisation qui représente des villes et leur savoir-faire dans ces domaines. Nous représentons un capital d'expériences unique et de grande valeur. Et nous nous sommes dit que nous avons tout à gagner, au sein de cette Organisation, si nous échangeons des expériences avec les autres membres. Telle était l'idée maîtresse du projet.

Plus concrètement, il s'agit de se situer dans une approche plus urbaine. Nous devons organiser les villes, tenir compte de l'équilibre dans les villes et travailler cette question sous toutes ses dimensions : mobilité, logement, économie, tourisme, intégration de l'architecture contemporaine, travaux urbains dans la rue, sans oublier le rôle des citoyens qui doivent s'approprier du concept de Patrimoine. Toutes ces expériences sont précieuses.

Les études de cas expliquent le modus operandi, les problèmes existants, la façon de les résoudre ou la façon dont ils ont déjà été résolus. C'est en tout cas la formule que nous souhaiterions mettre en marche. Il n'y a pas de recette mais M. Delas affirme qu'il pourrait

C/ Rey Heredia, 22 - 14071 Cordoue - Tél. : (34) 957200522 - Télécopie : (34) 957200277 - E-mail : secretaria@ciudadespatrimonio.eu

www.ciudadespatrimonio.eu; www.villespatrimoine.eu; www.heritagecities.eu; www.cidadepatrimonio.eu; www.cittapatrimonio.eu

s'inspirer des solutions retenues par d'autres villes. Il s'agit d'un travail de partenariat. Le Getty Institute s'est associé à ce projet. L'idée selon laquelle il faut s'appropriier le projet est importante. M. Delas pense que le Centre du Patrimoine mondial devrait aider, en apportant même des fonds. L'Union européenne a aussi été présente en tant que partenaire, tout comme l'ICOMOS. Il y a un groupe de partenaires internationaux, membres d'un comité de pilotage, qui se tiendra à Paris, lundi prochain, sa douzième réunion. À Quito, nous nous sommes associés à un organisme professionnel comme le Getty qui apporte la facette académique et de recherche. Cela nous a permis d'avoir l'aide de la Commission d'urbanisme de Lyon.

Aujourd'hui, nous avons lancé la seconde phase du concours des projets d'études de cas. La première phase avait été lancée à Quito. Nous sommes en train de nouer des relations avec les villes qui souhaitent contribuer. Il faut remplir un questionnaire, désigner un interlocuteur technique dans chaque ville, sans oublier que l'interlocuteur de l'OVPM est Kerstin Manz. Nous espérons que ce questionnaire sera utile et que les villes qui assistent à cette réunion présenteront leurs cas. Demain, dans l'atelier, nous travaillerons plus à fond sur ce questionnaire.

Pour ce qui est du calendrier d'action, nous avons travaillé depuis les premières démarches de Quito et maintenant nous souhaitons recueillir les expériences. La prochaine rencontre aura lieu à Sintra en novembre et nous voulons y présenter toutes les contributions ainsi que des résultats. L'objectif est d'étoffer ce travail et de le présenter à l'occasion de la commémoration du quarantième anniversaire de la Convention du Patrimoine mondial. Il représentera une importante contribution internationale et il soutiendra aussi l'Organisation elle-même.

Kerstin Manz, conseillère de l'OVPM, précise que l'idée serait d'élaborer un ensemble de données et un réseau de contacts qui puisse ensuite être utilisés pour des projets comme le city2city. C'est une façon de dresser un bilan de ce que l'on fait dans d'autres villes pour que les divers partenaires puissent entrer en contact et que leur collaboration soit plus productive.

Françoise Deschamps, représentante du Getty Institute, ajoute que, hormis le projet city2city, ce travail pourrait aussi constituer une sorte de présentation pour de futures réunions. On pourrait y trouver des thèmes de débat et d'échanges pour de futures rencontres au sein des secrétariats régionaux, non seulement dans les villes du Patrimoine mondial mais aussi hors de celles-ci.

Le **secrétaire général** signale que le projet avance à très bon train et qu'il y a d'autres réseaux mondiaux et des organisations qui ont manifesté leur intérêt et qui se sont unis à nous. Il encourage les villes à adhérer à ce projet.

Le coordonnateur régional rappelle un point qu'il a évoqué dans le passé à plusieurs reprises. Il ne voit pas d'un bon œil qu'une ville comme Naples, qui n'a pas versé ses cotisations depuis plusieurs années, participe à ces études de cas. **Bruno Delas** rappelle que cette question a été traitée au conseil d'administration et que ce dernier a décidé d'admettre ces villes afin de les encourager à participer de nouveau et à se rapprocher de l'OVPM. Il ne sait toutefois pas si Naples voudra rester dans le projet ou non.

Le maire d'Aranjuez ajoute qu'il avait plaidé, avec un brin d'égoïsme, pour l'inclusion de ces villes afin que l'on puisse disposer de plus de cas, de plus d'exemples, de plus de « cobayes ».

Le coordonnateur régional demande si l'on admettra que des villes du Patrimoine mondial. **Bruno Delas** répond que cette question a également été abordée par la commission de pilotage et que celle-ci a décidé que seules les villes du Patrimoine mondial participeraient mais que l'on pourrait diffuser l'information aux autres villes historiques.

Intervention de Françoise Descamps, représentante du Getty Institute : atelier des maires. Sintra 2011.

Françoise Descamps commence son intervention en remerciant la ville de Cordoue de l'avoir invitée à assister à cette réunion et à y prendre la parole. Elle présente l'atelier des maires. Elle informe les participants que ces séminaires qui ont été proposés en 2004 et qu'ils se tiennent à chaque congrès mondial depuis celui de Cuzco en 2005.

Le Getty Institute réalise des évaluations internes à la demande de l'OVPM sur des problèmes liés à la conservation du patrimoine des villes historiques.

Dans ces ateliers de maires, nous réfléchissons sur les raisons pour lesquelles nous ne nous concentrons plus sur la Convention en soi mais sur les implications du Patrimoine mondial et sur les principaux éléments dont il faut tenir compte.

Nous ne travaillons pas seuls mais avec le soutien du Centre du Patrimoine mondial. Nous visons principalement les maires qui viennent d'être élus bien que le projet ait évolué et que tous les maires souhaitent participer.

Un autre élément a été abordé. Attendu qu'un maire récemment élu n'assiste pas au Congrès juste après son élection, toutes nos expériences doivent être disponibles sur Internet. Nous travaillons en pensant au long terme. Par conséquent, nous allons élaborer un corpus de base sur lequel nous pourrions travailler ensuite. Nous y consignerons en particulier les expériences réussies.

Nous travaillons avec la ville de Sintra pour redonner à ce travail des maires un caractère d'étude et pour l'orienter vers l'échange d'expériences. Nous n'aurons qu'une matinée de travail qui sera par conséquent très intense.

Pour ce qui est de la teneur de cet atelier, nous sommes encore en train de travailler sur les points fondamentaux de la Convention du Patrimoine mondial, afin de savoir ce dont a besoin un maire pour réaliser son travail. Pour le moment, nous avons axé la teneur de l'atelier autour de trois questions :

Premièrement, quelles sont les valeurs du patrimoine et, à partir des valeurs exceptionnelles, comment appliquer les valeurs les plus collectives ?

Deuxièmement, quels sont les défis auxquels nous sommes confrontés, quels sont les points de développement et de conservation ?

Et troisièmement, rebondissant sur le congrès de Quito, comment appliquer tout cela ? Nous allons retenir une approche réciproque : comment le maire peut-il agir avec ses citoyens et comment les citoyens peuvent-ils soutenir leur maire ?

Nous voulons débattre ouvertement, voir comment nous pouvons aborder les problèmes pour que tous les participants tirent profit des idées des autres. Nous voulons que les maires arrivent munis de quatre photos de leur ville et expliquent leurs cas particuliers.

Nous allons envoyer un formulaire de participation très simple, très basique, où nous exposerons dans le détail les contenus de cet atelier.

La conseillère municipale d'Évora précise qu'il lui semble que le thème central du congrès de Sintra sera *La biodiversité et le changement climatique*. Elle demande s'il y aura une corrélation avec l'atelier.

Mme Descamps explique que, compte tenu de l'expérience acquise à d'autres congrès mondiaux où l'on mélangeait le thème de l'atelier avec le thème du congrès, il a été décidé de se concentrer sur l'atelier et de ne pas faire coïncider son thème avec celui du Congrès. Elle estime que chaque chose doit être traitée en son temps.

Le **secrétaire général** ajoute que cet atelier était réservé, au départ, aux maires récemment élus mais que de nombreux maires ont demandé d'y assister. L'Organisation a donc décidé d'admettre tous les maires désireux d'y participer. Nous avons été victimes de notre succès, grâce au Getty Institute qu'il remercie.

Adoption d'accords et conclusions. Clôture de la conférence

Le **Coordonnateur régional** rappelle les sujets abordés pendant cette conférence régionale et pendant la réunion de Bordeaux qui constituent les accords de cette X^e conférence régionale :

ACCORDS

- Insister pour tenir une **RÉUNION AVEC LE SECRÉTARIAT RÉGIONAL DE L'AFRIQUE DU NORD ET DU MOYEN-ORIENT**, afin d'aborder des projets communs.
- Redoubler les efforts du secrétariat régional pour obtenir l'adhésion des **VILLES ITALIENNES DU PATRIMOINE MONDIAL**.
- Mettre en marche le projet **JEUNES ET PATRIMOINE**.
- Mettre en marche le projet **ACCESSIBILITÉ DU PATRIMOINE**.
- Développer la deuxième phase du projet **ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE**.
- Consacrer la **JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ 2011** aux jeunes.
- Convoquer le **VII^e CONCOURS INTERNET**, qui consiste à présenter des vidéos réalisés avec des téléphones portables et affichés sur YOUTUBE afin de renforcer et de compléter le concours convoqué par l'OVPM dont les gagnants représenteront ce secrétariat régional au concours de l'OVPM.
- Rééditer la **BROCHURE DÉPLIANTE** pour 2011.
- Convoquer un **CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES**, dont les normes seront rédigées par la Commission d'éducation et de culture à Aranjuez.
- Organiser une rencontre monographique sur la **RÉGLEMENTATION DU PATRIMOINE**.
- Proposer la réalisation d'**ACTIONS DE SOLIDARITÉ** entre des villes du secrétariat régional ou entre le secrétariat régional et une ville se trouvant dans le besoin, et penser en particulier au cas de Mostar (Bosnie-Herzégovine).
- Demander au conseil d'administration de l'OVPM de tenir un débat ouvert sur sa composition et sur son mode d'élection afin de donner **PLUS DE POIDS SPÉCIFIQUE**

ET PLUS DE REPRÉSENTATIVITÉ AUX DIVERS SECRÉTARIATS RÉGIONAUX au sein de cet organe.

- Demander au conseil d'administration de l'OVPM d'approuver une **AUGMENTATION DU FINANCEMENT DES SECRÉTARIATS RÉGIONAUX** passant par une augmentation du retour des cotisations d'environ 10% en sus du pourcentage actuel de 15%, afin de destiner ces nouveaux fonds à l'organisation de réunions pour débattre des projets du secrétariat régional.
- Il est décidé d'éditer une **BROCHURE**, semblable à celle qui a été réalisée sur l'Archéologie, reprenant des cas concrets d'actions de réhabilitation et de protection du patrimoine dans des villes du secrétariat régional.
- Demander à l'OVPM de reconnaître et de valoriser la contribution de ce secrétariat régional à l'Organisation grâce au projet des **ÉTUDES DE CAS** réalisé par la ville de Lyon.
- Remercier l'ancien administrateur de programmes de l'OVPM, l'**architecte JUAN MANUEL MARTÍNEZ**, pour sa collaboration avec ce secrétariat régional pendant ces dernières années et souhaiter la bienvenue la plus cordiale au nouveau responsable, **M. GABRIEL LACROIX-DUFOUR**.
- Tenir la **XII^e CONFÉRENCE RÉGIONALE**, qui aura lieu en 2012, à Mostar (Bosnie-Herzégovine).

Tous ces accords sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

Le coordonnateur régional remercie les assistants de leur présence, l'équipe d'interprètes pour son travail, ainsi que le personnel du secrétariat régional pour son implication et ses efforts.

En l'absence d'autres sujets à traiter, la séance est levée à 13h55 le 17 novembre 2010, clôturant ainsi la X^e conférence régionale de l'Europe du Sud et la Méditerranée.

Rafael Pérez de la Concha Camacho
COORDONNATEUR RÉGIONAL
DE L'EUROPE DU SUD ET DE LA MÉDITERRANÉE DE L'OVPM